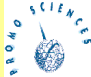




BULLETIN D'INSCRIPTION


Bulletin et règlement à renvoyer à
PROMO SCIENCES
7 Impasse Roqueplan, F-13002 Marseille
 Tél. : 04-91-91-24-89 - Fax : 04-91-91-76-83 - E-mail : info@promosciences.com

M Mme
 Nom Prénom
 Fonction
 Société / Organisme.....
 Adresse.....
 Code Postal..... Ville.....
 Téléphone..... Portable
 Fax..... E-mail.....

ACCOMPAGNANT : Nom Prénom

FRAIS D'INSCRIPTION

	Avant le 1er Mars 2007	Après le 1er Mars 2007
Adhérent AMAC	<input type="checkbox"/> 410 € TTC	<input type="checkbox"/> 460€ TTC
Non Adhérent	<input type="checkbox"/> 510 € TTC	<input type="checkbox"/> 560 € TTC
Etudiant	<input type="checkbox"/> 230 € TTC	<input type="checkbox"/> 250 € TTC
Participation au Dîner de gala	<input type="checkbox"/> 30 € TTC	
Accompagnant au diner de gala	Nbre: 60 € TTC par pers.	
	Total TTC

Pour bénéficier du tarif de pré-inscription, il est impératif que le règlement parvienne aux organisateurs avant le 1^{er} Mars 2007 (même si inscription par bon de commande)

- **L'inscription aux JNC 15 comprend** la participation aux journées, la documentation, les déjeuners et l'adhésion à l'AMAC pour l'année 2007. Elle ne comprend pas l'hébergement.
- Pour l'inscription Etudiants, joindre une copie de la carte d'étudiant

REGLEMENTS (Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement joint)

Chèque (à l'ordre de l'AMAC)

Carte de Crédit Visa Mastercard

Nom du Titulaire

Carte N° / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ / ____ /

Expire à fin / ____ / ____ / ____ / ____ /

J'autorise le débit total de €

Date..... Signature
(obligatoire)

Virement bancaire (joindre la copie du virement)
 Titulaire du Compte **"Promo Sciences (JNC15)"**

Banque Code Banque Code Guichet Compte n° Rib

Crédit Lyonnais 30002 02800 0000791130N 84

IBAN : FR74 3000 2028 0000 0079 1130 N84

BIC : CRLYFRPP

Bon de Commande
 A l'ordre de "AMAC", IMFS UMR CNRS 7507, 2 rue Boussingault, 67000 Strasbourg
 Siret : 390 889 103 00011 – APE913.E

Conditions d'annulation

Toute demande d'annulation doit nous parvenir par écrit :

avant le 1/03/07 : remboursement intégral

entre le 1/03/07 et le 15/05/2007 : remboursement moins frais de dossier estimés à 30 euros

Après le 15/05/07 : aucun remboursement ne pourra être effectué